
ICANN80 | HLGM – Séance 2 : coopération et gouvernance
Dimanche 9 juin 2024 – 11h15 à 13h00 KGL

BAHER ESMAT : Bienvenue de nouveau. J'espère que vous avez apprécié la pause. Notre séance suivante sera sur l'importance de la coopération dans le cadre des différents enjeux et de prévenir la fragmentation. Nous allons maintenant demander à Mme Susan Chalmers, qui est spécialiste en politiques de l'Internet du Département du Commerce, des Télécommunications et de l'Information des États-Unis, de venir nous introduire la séance.

SUSAN CHALMERS : Je vais maintenant demander à nos intervenants de venir sur la scène pour la séance. Nous allons demander à la fois aux panélistes et aux experts de venir prendre place à mes côtés où vous vous voulez. Je vais commencer en attendant que les intervenants me rejoignent sur la scène.

Il s'agit de la deuxième séance du panel de cette réunion de haut niveau de l'ICANN. Le sujet de la session, c'est la coopération et la gouvernance. Pendant cette séance, nous allons parler des principaux enjeux auxquels est confrontée la communauté de l'Internet, y compris la connectivité numérique, la cybersécurité et l'importance de la coopération dans tout l'environnement institutionnel de la gouvernance de l'Internet. Nous allons également entendre nos

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

intervenants sur l'infrastructure numérique, sur les démarches législatives pour la connectivité numérique. Donc, il y aura quelque chose pour tout le monde pendant cette séance.

Je voudrais maintenant présenter nos panélistes et ensuite, nous passerons aux experts qui vont nous donner un peu le contexte de cette séance. Comme panélistes, nous avons Mme Tripti Sinha qui est vice-présidente adjointe et directrice technique à l'université du Maryland et qui est également présidente du Conseil d'Administration de l'ICANN. Nous avons également Rodney Taylor, secrétaire général de l'Union des télécommunications des Caraïbes. Nous avons aussi l'honorable Catherine Mumma qui est membre du Parlement au Kenya. À distance, nous serons avec M. Khrishnan qui est secrétaire du ministère de la Technologie, de l'Information et de l'Électronique en Inde. Je vérifie pour voir si le secrétaire est bien avec nous en ligne.

SHIR S. KRISHNAN : J'espère que vous m'entendez. Je suis là.

SUSAN CHALMERS : Oui, tout à fait. Et nous avons également à distance M. John Crain qui est directeur de la technologie à l'ICANN. Est-ce que je peux vérifier qu'on entend bien John Crain ?

JOHN CRAIN : Oui, je suis là.

SUSAN CHALMERS : Nous sommes prêts. Nous allons commencer. Je vais donc céder la parole à notre premier intervenant, notre premier expert et spécialiste M. Danko Jevtovic qui est vice-président du Conseil d'Administration de l'ICANN.

DANKO JEVTOVIC : Merci Susan pour ces présentations.

Je vais vous donner un aperçu général des discussions aux Nations Unies qui sont relatives à la mission de l'ICANN. Mais tout d'abord, je souhaite remercier les organisateurs de nous avoir invités ici sur place. Ce palais des congrès est vraiment très pratique et très impressionnant.

Du côté des Nations Unies, il y a un certain nombre de choses qui ont lieu. Certaines des activités que je souhaite mentionner sont liées à la mission de l'ICANN. Premièrement, l'activité la plus importante, le processus de la Société de l'information, le SMSI, nous en avons déjà parlé aujourd'hui. C'était en 2003 à Genève et ensuite en Tunisie en 2005, il y a eu ces deux sommets qui ont été mis en place par les États membres des Nations Unies. Mais je crois qu'un des points les plus importants de ces sommets pour le modèle multipartite, c'est que le sommet reconnaît le fait que la participation multipartite au processus de gouvernance, les gouvernements, la communauté technique, les universitaires sont tous importants.

L'ICANN est une organisation qui fait partie de la communauté technique. Qu'est-ce que cela veut dire pour nous dans la pratique ? Si vous regardez les techniciens, c'est un peu la pile dans la structure de l'Internet. Nous avons des câbles avec les opérateurs des

télécommunications qui transportent les données, nous avons les clients, nous avons les utilisateurs, les entreprises dans l'Internet qui sont dans le contenu, mais vous avez les réseaux qui transportent les informations. C'est cette couche technique dont fait partie l'ICANN. L'ICANN est le coordinateur des noms de domaine et des adresses IP et c'est ainsi que ceci fonctionne avec cette couche intermédiaire qui n'est peut-être pas la plus grosse du point de vue des opérateurs de télécommunications, mais qui est essentielle pour le fonctionnement du système. Et ceci a été reconnu par les Nations Unies.

Après le processus du SMSI, l'année suivante, en 2025, il y aura une révision du SMSI+20 qui a été demandée par l'Assemblée générale des Nations Unies. L'idée, c'est de prendre des décisions par rapport au forum de gouvernance de l'Internet qui a été établi à Tunis, donc comment il faut poursuivre ce travail de l'IGF. Nous espérons que tous les pays qui participeront à cette réunion de haut niveau appuieront la poursuite du fonctionnement de l'IGF parce que pour nous, c'est un des résultats les plus importants pour l'avenir de l'Internet.

Le Sommet de l'avenir aura lieu en septembre pendant l'assemblée générale de cette année et nous pensons que le Pacte numérique mondial sera adopté. Il est important de reconnaître l'importance de cette approche multipartite et de l'IGF. Mais il n'y a pas de forum qui sera mis en place du point de vue spécifique sur les questions multilatérales.

Les dirigeants de l'IGF qui ont été nommés par le Secrétaire général des Nations Unies ont également décidé que l'IGF, qui est la seule plateforme multipartite qui existe dans le système des Nations Unies,

pouvait en faire davantage. C'est la question du SMSI+20 vers laquelle va évoluer le système.

L'ICANN, dans le cadre de nos efforts multipartites, a une liste avec des centaines de personnes du monde entier qui participent et qui sont impliquées dans ces processus. Nos briefings et nos ateliers réguliers sur la coopération avec les États membres des Nations Unies et avec Genève vous fournissent des informations à cet effet. Le message clé du point de vue technique à l'ICANN, c'est qu'il faut donner des informations factuelles et techniques sur le fonctionnement technique de l'Internet et sur les besoins pour soutenir l'Internet comme une des plateformes clés pour la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous pensons que l'implication de l'ICANN au niveau du système des Nations Unies est essentielle pour que nous puissions collaborer ensemble de manière neutre et technique. Doreen l'a déjà mentionné, il y a une excellente coopération avec l'UIT. Nous sommes membres d'un secteur de l'UIT et je crois que ceci participe aux fonctions multipartites de l'ICANN.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup pour cette présentation d'ordre général. Merci d'avoir mentionné cette approche multipartite, ces perspectives de la communauté dans tous ces processus multilatéraux. Nous apprécions beaucoup que vous nous ayez présenté cet aperçu global. Il y a beaucoup de choses à faire actuellement.

Nous allons maintenant passer la parole à un expert sur d'autres sujets, John Crain qui est directeur de la technologie à l'ICANN.

JOHN CRAIN :

Bonjour à tous. Merci de me céder la parole. On m'a demandé de parler de la fragmentation et je vais commencer par une phrase qui est utilisée par l'ICANN : un monde, un Internet. C'est une expression qui sonne bien, mais ce concept d'un seul Internet interopérable fait partie de notre ADN. C'est ce qu'on fait au quotidien. Cela décrit un réseau ou peu importe où se situe la connexion, à Los Angeles où je suis ou que ce soit sur la station spatiale, on peut avoir une expérience telle qu'on l'attend. Lorsque les utilisateurs se rendent sur le réseau, ils s'attendent à aller dans un lieu précis et cela fonctionne.

À la base, tout ceci fonctionne grâce aux identificateurs uniques de l'Internet qui lient les différents réseaux. Il y a les systèmes de noms de domaine, les adresses IP et d'autres types d'identificateurs sur l'Internet. Beaucoup d'utilisateurs ne le savent pas, mais tout ceci est une clé pour s'assurer que cette expérience soit bonne pour les utilisateurs.

Un bon exemple de tout ceci, c'est lorsque quelqu'un se souhaite envoyer un e-mail. Si vous voulez envoyer un e-mail à john.crain@icann.org, on veut être sûr de me joindre moi sur icann.org et pas quelqu'un d'autre sur un autre réseau. Ce principe de base de prévisibilité et d'un caractère unique de ces identificateurs, c'est ce que veut dire cette expression *One world, One Internet*, un monde, un Internet. Et c'est ce qui a permis à l'Internet de s'élargir et de permettre à des milliards de personnes de se connecter à l'Internet. C'est la raison d'être de l'Internet tel qu'on le connaît aujourd'hui.

On parle de fragmentation de l'Internet et ceci fait référence à certaines situations selon lesquelles cette prévisibilité pourrait ne plus exister ou on pourrait ne plus savoir à quoi s'attendre lorsqu'on se connecte à l'Internet. Ceci n'est pas nécessairement quelque chose qui se fait parce que c'est prévu, mais c'est en fait un produit dérivé d'un changement dans le système. Par exemple, une technologie émergente ou des espaces de noms qui sont en concurrence en conflit, ceci pourrait signifier un problème de prévisibilité pour l'utilisateur qui est sur le réseau, ce qui crée de réels problèmes de connectivité et de prévisibilité. Il y a aussi des politiques qui ont des conséquences inattendues. Par exemple, les noms de domaine pourraient se résoudre de manière différente ou ne pas se résoudre du tout suivant le lieu à partir duquel on se connecte.

À la base, lorsqu'on mentionne la fragmentation de l'espace des noms, du point de vue de l'ICANN, ce dont on parle, c'est l'imprévisibilité du système des identificateurs. La technologie et les politiques sont établies, mais pour une raison qui n'avait pas été prévue, l'expérience de l'utilisateur change et l'utilisateur ne peut plus compter sur le réseau de manière prévisible. Nous voyons ceci se produire de temps à autre, c'est vrai aujourd'hui. Si vous voyagez beaucoup, il se peut que suivant le lieu où vous vous trouvez, vous puissiez obtenir certains services dans le réseau ou pas. Parfois, c'est une conséquence de décisions prises à cause de politiques ou à cause de certaines technologies. Donc, c'est un concept assez basique. Mais au cœur de tout ceci, c'est la question de la fragmentation, à savoir que l'expérience de l'utilisateur n'est plus prévisible.

Je vais vous laisser avec une réflexion et vous l'avez peut-être déjà entendue aujourd'hui. Lorsque vous prenez des décisions qui pourraient avoir un impact sur le réseau et sur les utilisateurs, pensez à l'expérience de l'utilisateur et en quoi cela pourrait la modifier. Pensez aux autres groupes de parties prenantes que vous pouvez consulter qui vont informer votre positionnement. Travaillons ensemble pour éviter la fragmentation pour que nous puissions continuer d'avoir *One world, One Internet*, un seul monde, un seul Internet pour les générations à venir.

Je vous remercie.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup, M. Crain, pour cette présentation très claire sur la fragmentation de l'Internet.

Nous allons maintenant demander à tous les panélistes de répondre à la même question. Je vais commencer avec vous, M. le Sénateur, si cela ne vous dérange pas. Selon vous, quels sont les principaux enjeux pour la communauté de l'Internet dans votre région et quoi est-ce qu'une meilleure coopération entre les parties prenantes pourrait répondre à ces enjeux ?

CATHERINE MUMMA :

Je vous remercie pour cette question. Premièrement, permettez-moi d'exprimer ma reconnaissance envers la République du Rwanda de nous accueillir pour cette réunion. Merci pour toutes les dispositions prises pour cette réunion. Je parle au nom du réseau des

parlementaires africains sur la gouvernance de l'Internet, un groupe relativement nouveau, c'est un nouveau réseau qui a été formé en 2022 pour rassembler les parlementaires des pays africains afin de communiquer sur les questions relatives à la gouvernance de l'Internet. Également, je souhaite vous présenter les salutations de Mme Neema Nugangirea qui ne pouvait pas être avec nous qui est la présidente de notre groupe.

Je souhaite mentionner que nous avons essayé de nous impliquer davantage dans l'ICANN parce que nous appuyons cette idée du modèle multipartite. Mais pour nous, jusqu'à maintenant, il nous semble que les parlementaires n'ont pas été impliqués autant qu'ils devraient l'être. Lorsqu'on définit les gouvernements, ce que l'on observe dans cet espace, c'est le pouvoir exécutif. Mais j'aimerais attirer votre attention à tous sur le fait que ceux qui définissent les politiques, ce n'est pas nécessairement le pouvoir exécutif. Les politiques, c'est quelque chose qui est partagé entre l'exécutif, le législatif et même le judiciaire, puisque cela peut arriver lorsqu'une question est présentée au pouvoir législatif. Si certes nous appuyons ce modèle multipartite et nous le comprenons, je souhaite attirer votre attention sur le besoin d'impliquer les gouvernements de manière plus large, donc les pouvoirs législatifs et judiciaires.

En ce qui concerne l'Internet et la technologie numérique, tout ceci est extrêmement technique. Et pour que nous puissions bien apprécier les différents types de politiques, que ce soit les législations ou les décisions prises par les juges, il faut avoir les moyens de le faire. Que se passe-t-il ? Lorsqu'on est dans la communauté de l'Internet, on se rend

compte que la situation dans le monde entier est que la communauté scientifique et la communauté technique vont très vite, les choses évoluent rapidement, mais les décideurs sont en retard. Les décideurs n'avancent pas au même rythme et leurs politiques ne peuvent pas nécessairement correspondre à ce qui est fait dans la communauté de l'Internet. Pourquoi ? Parce que c'est un champ technique, un domaine technique, et la loi doit être faite à partir d'une position informée. Il faut faire attention aux politiques qui sont approuvées parce qu'elles pourraient mener à davantage de fragmentation. Mais comment le faire lorsqu'on n'a pas les capacités ?

La première chose que je souhaite dire déjà, c'est de remercier l'ICANN pour l'accueil qui nous est fait à nous, parlementaires, qui essayons de mieux comprendre ces différentes questions.

Je ne sais pas si je peux continuer, mais il y a d'autres enjeux. L'Internet, certes, est très utile. C'est un bien en faveur du développement, mais l'Internet a également donné lieu à des abus et des préjudices. Les représentants de nos peuples, les entreprises souhaitent faciliter le déploiement des technologies, mais sans ces effets néfastes. Quelles sont les capacités qui pourraient être les nôtres de manière à adopter des politiques qui à la fois promeuvent mais qui aussi protègent nos citoyens ? Et également, quelle serait la bonne définition de l'inclusion ?

En tant que parlementaires africains, nous souhaitons mieux comprendre ce qu'est l'inclusion. Nous parlons de créer un environnement, mais pour qui créons-nous cet environnement ? Qui est inclus ? Pour nous, cela dépendra des citoyens africains, des pays

africains et de leur bonne inclusion dans ce que l'on gagne grâce à ces technologies numériques. Merci.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup, madame, pour vos réflexions qui sont tout à fait pertinentes par rapport aux interventions que nous avons écoutées ce matin. Ce sont des perspectives vraiment intéressantes du point de vue des législateurs.

M. Taylor, je vais me tourner vers vous pour vous poser la même question. À votre avis, quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les communautés Internet de votre région et comment la coopération entre les parties prenantes pourrait aider à relever ces défis ?

RODNEY TAYLOR :

Merci beaucoup, Susan, de votre rôle de modératrice. Je tiens à remercier le gouvernement rwandais pour l'organisation de cette réunion ainsi que de l'opportunité qu'on me donne de vous faire part des perspectives des Caraïbes.

Nous sommes des états en développement et dans des espaces comme ceux de l'ICANN, nous avons essayé d'établir des coalitions avec d'autres états insulaires en développement. Nous savons que les petits états insulaires sont confrontés à des défis très particuliers qui ont des vulnérabilités spécifiques par rapport au développement économique. Au sein de l'ICANN, nous travaillons sous la forme de coalition pour traiter la question de la gouvernance de l'Internet. Nous avons ici un

représentant d'Antigua et Barbuda qui représente les Caraïbes au sein d'un groupe de travail des Nations Unies qui se penchent sur la gouvernance de l'Internet.

Étant donné la petite taille d'un grand nombre de pays des Caraïbes, on parle par exemple de Montserrat avec une population de plus de 4 000 personnes ou Cuba avec une population de moins de 12 000 000 de personnes, vous voyez quels sont les problèmes qui se posent pour mettre en place des infrastructures d'accès à Internet. L'infrastructure pose des problèmes, notamment au niveau des coûts vu la situation économique de ces pays étant donné de la taille de la population de ces pays.

On voit ce problème de l'infrastructure. On constate également des problèmes au niveau de la cybersécurité. Les gouvernements mettent en place des services numériques. Ce type de menace pèse sur ces services numériques.

Ensuite, nous avons des problèmes ou des défis au niveau réglementaire. Nous essayons d'harmoniser les réglementations dans le cadre des pays des Caraïbes pour tenir compte de la question de l'économie d'échelle car nous sommes des petits pays. Mais si nous travaillons de concert, nous pouvons être plus attractifs. C'est pour cela que l'harmonisation de la réglementation est un travail que nous menons au sein de la CTU.

Ensuite, nous avons la question du renforcement des capacités, notamment dans le domaine de la cybersécurité comme j'ai évoqué tout à l'heure, mais aussi par rapport à des aspects qui figurent dans

l'agenda des TIC. Les pays plus grands et plus développés sont plus attractifs et nous savons qu'il y a une pénurie d'experts en cybersécurité et ceci est encore plus grave au niveau des pays qui sont de plus petite taille et qui ont plus de mal à retenir ce type de talent.

Voilà les défis auxquels nous sommes confrontés, même si nous avons déployé des infrastructures. Aux Barbades par exemple, il y a la question de l'abordabilité qui se pose vu les revenus moyens de la population.

Comme je vous le disais, nous essayons de répondre à tous ces défis, non pas de manière individuelle au niveau des pays, mais surtout de manière concertée sous la forme de coalition. Nous essayons d'établir des partenariats avec l'UIT avec des initiatives comme Partner to Connect. Nous travaillons également avec les Nations Unies, avec d'autres initiatives qui nous permettent de ramener la connectivité à nos populations. Je serais ravi d'approfondir davantage sur ces défis plus tard.

SUSAN CHALMERS :

Je vais me tourner maintenant vers M. Krishnan qui est en ligne. Je vérifie qu'il soit bien là. Monsieur le Secrétaire, de votre point de vue, quels sont les principaux défis auxquels est confrontée la communauté de l'Internet de votre région et comment la coopération entre les parties prenantes pourrait contribuer à répondre à ces défis ? Vous avez la parole.

SHRI S. KRISHNAN :

Bonjour à tous. Je suis désolé de ne pas avoir pu me rendre au Rwanda pour des engagements professionnels, mais le Bangladesh est ravi de participer à cette question.

Pour ce qui est de la question qui vient d'être posée, l'Internet a une pénétration très importante en Inde. Nous avons 252 millions de personnes en 2014 et 936 millions en 2024 qui ont accès à Internet. Le coût des données se reflète surtout dans les connexions par mobile : 3,23 \$ en 2014 et cela est passé à 0,11 \$ en juin 2023, vous voyez une réduction des coûts d'accès à Internet.

Nous avons réussi à connecter beaucoup de villages en Inde pour essayer de faire en sorte que les villages les plus reculés puissent avoir accès à Internet. Nous avons plus de 500 000 centres de service en Inde qui fournissent l'accès à Internet. Vous savez que l'Inde est un pays très diversifié avec 22 langues qui sont parlées tout au long du pays et c'est pour cela que l'acceptation universelle des noms de domaine de premier niveau est très importante pour nous.

L'inquiétude principale que nous avons est celle de parvenir à un Internet qui soit ouvert et qui ne diffuse pas de fausses informations. C'est une priorité pour nous. Nous avons également des problèmes de sécurité au niveau du DNS, d'hameçonnage, de diffusion de logiciels malveillants, etc. Le manque d'informations des forces de l'ordre par rapport aux noms de domaine représente un autre problème. L'accès à ces informations par les forces de l'ordre est très important.

Ensuite, des mécanismes pour permettre une gouvernance de l'Internet sans doublons, c'est un autre point sur lequel nous nous

penchons. L'Inde représente un grand nombre d'utilisateurs et souhaite être représentée de manière appropriée pour faire entendre la voix de ses habitants.

Nous travaillons également à fournir un accès significatif à nos populations qui puisse refléter également la diversité linguistique de notre pays. En tant que représentant de l'un des pays qui a le plus grand nombre d'internautes, nous avons un rôle important à jouer dans la gouvernance de l'Internet pour faire entendre la voix de tous ces internautes et pour nous assurer que l'Internet reste résilient et qu'il ne soit pas fragmenté. Je pense que notre représentation au sein des structures gouvernementales est importante dans ce sens.

Ensuite, nos internautes sont confrontés à d'autres défis. Nous essayons de faire en sorte que plus d'habitants soient connectés à Internet, mais nous voulons également que ce soit fait de manière plus formalisée. Nous essayons de faire en sorte qu'il y ait une approche plus formelle pour obtenir des données d'enregistrement et nous essayons également de mettre en place de manière plus rapide l'acceptation universelle pour que l'on puisse accéder aux noms de domaine dans différentes langues. Je vous remercie.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup, M. le Secrétaire. C'était vraiment une contribution très riche du sénateur par rapport à l'importance du renforcement des capacités pour les décideurs et pour législateurs en ce qui concerne les technologies émergentes pour pouvoir mettre en place ou établir des politiques qui soient informées. Ensuite, l'importance du rôle des

gouvernements dans les discussions sur la gouvernance de l'Internet, le FGI a une piste parlementaire et cela témoigne de l'importance du rôle des gouvernements et des parlementaires dans ces discussions.

M. Taylor a parlé des petits états insulaires et de leur participation au FGI. Ensuite, nous avons entendu parler des différents défis auxquels sont confrontées les communautés Internet dans les petits pays insulaires, aux Caraïbes par exemple, retenir les talents ou des problèmes au niveau des infrastructures. Ensuite nous avons entendu M. le Secrétaire parler des différents défis que doivent relever les internautes en matière de désinformation, du manque de confiance. Et nous avons également entendu des suggestions par rapport au travail de l'ICANN.

Maintenant, je vais me tourner vers vous, Tripti. Je sais que vous ne représentez pas forcément votre région, mais nous voudrions savoir quel est votre point de vue par rapport aux défis auxquels est confrontée la communauté Internet et comment la coopération pourrait aider ou contribuer à relever ces défis.

TRIPTI SINHA :

Je vais parler du point de vue de la communauté technique et de sa contribution pour atteindre les résultats de l'agenda de Tunis.

Les processus des Nations Unies sont intergouvernementaux. Il y a des négociations. Il y a des tentatives par les cofacilitateurs du Pacte numérique mondial d'ouvrir ces discussions à d'autres parties prenantes. Mais il y a des méthodes, des procédures de l'assemblée générale des Nations Unies. Nous espérons que les États membres

trouveront le moyen de rester impliqués dans ce processus SMSI+20 et nous invitons les représentants à faire partie des différentes délégations.

Certains pays l'ont fait pendant le processus SMSI+10 et nous voulons qu'ils puissent persuader leurs collègues, les ministres des Affaires étrangères, d'inclure non seulement des membres des ministères mais aussi des experts dans leurs délégations. La communauté technique est un acteur clé, car c'est eux qui sont impliqués dans le fonctionnement quotidien de l'Internet.

Je ne peux pas parler au nom des membres de la communauté, mais je peux dire que l'ICANN s'engage dans ce travail avec tous les gouvernements, l'université, la société civile et d'autres organisations de la communauté internationale pour s'assurer que tous les internautes puissent bénéficier d'un Internet unique, interopérable et sûr. L'Internet fonctionne de manière non fragmentée au niveau technique et ceci est indispensable pour que l'Internet reste une ressource unique et interopérable et pour pouvoir réaliser les lignes d'action du processus SMSI. Cela inclut le système des noms de domaine, les adresses IP et les paramètres de protocole. Cette coordination qu'effectue l'Internet assure le fonctionnement interopérable de l'Internet.

Ensuite, nous avons le modèle de gouvernance multipartite qui permet également le fonctionnement d'un Internet unique. Avec cette approche unique, nous permettons que l'Internet soit unique et interopérable grâce à la participation de tous les acteurs dans ce modèle multipartite.

Pour ce qui est de la contribution aux lignes d'action du SMSI, l'ICANN travaille sur plusieurs pistes dans le cadre de la nouvelle série du programme de nouveaux gTLD et du programme d'acceptation universelle qui va aider à connecter les prochains utilisateurs. Comme vous l'avez entendu du secrétaire de l'Inde, l'Inde travaille beaucoup pour essayer de mettre en place l'acceptation universelle afin d'accepter toutes les langues officielles de l'Inde.

Avec des organisations comme l'UIT ou l'UNESCO en Afrique, nous sommes particulièrement fiers d'avoir lancé une initiative importante, la Coalition pour une Afrique numérique. Cela nous permet de pouvoir renforcer l'Internet et l'infrastructure Internet en Afrique. C'est une occasion pour soutenir l'économie numérique de l'Afrique, d'étendre la connectivité, de représenter la communauté africaine et d'encourager l'innovation. On l'a entendu de M. Taylor et de la sénatrice, nous avons plusieurs défis également à ce niveau-là. Nous travaillons également avec le programme Partner to Connect de l'UIT pour apporter l'expertise de l'ICANN afin de pouvoir répondre de manière efficace aux défis techniques auxquels nous sommes confrontés.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup, Mme Sinha. Nous apprécions cet aperçu que vous venez de donner. On prend note des différents défis qui existent au niveau de l'accès et de la participation de la communauté technique aux processus multilatéraux. Nous savons que l'ICANN y participe en ce moment. Merci beaucoup, Mme Sinha, pour votre contribution.

Maintenant, nous allons nous tourner vers des questions spécifiques pour des intervenants spécifiques. Tout d'abord, je vais me tourner vers vous, Mme Mumma. Quel est le rôle des législateurs pour le développement de la connectivité numérique et l'élaboration de contenu en Afrique ?

CATHERINE MUMMA :

Merci beaucoup pour cette question. Comme je l'ai dit, entre autres, les législateurs ont un rôle clé à jouer pour l'élaboration de politiques nationales et l'élaboration de politiques internationales également. Dans beaucoup de nos pays, il y a des cadres réglementaires qui établissent la manière dont nous devons ratifier des traités internationaux et ceci est très important et nous aide dans ce processus.

Qu'est-ce que je vois du point de vue des législateurs ? Je vois que nous avons besoin de mieux nous impliquer. Nous devons mieux nous mobiliser dans l'espace de la gouvernance de l'Internet afin d'acquérir les connaissances nécessaires qui nous permettent de contribuer de manière efficace à l'élaboration de politiques qui soient positives pour nos citoyens et pour la communauté.

Les législateurs représentent les citoyens, élaborent des politiques ou des lois et doivent les surveiller également. Nous devons donc nous assurer que l'espace Internet soit un espace sûr pour nos citoyens, que cet espace Internet soit plus inclusif pour des pays de l'Afrique qui sont un peu à la traîne. En ce moment, la connectivité est faible en Afrique,

notamment dans des zones reculées, et cela a des conséquences sur le développement économique de nos pays.

En tant que législateurs, nous devons nous approprier des budgets. Le moment est venu pour les législateurs de s'approprier des budgets pour que les différents secteurs soient capables de mieux investir et d'investir plus en technologies qui permettent d'accéder à Internet. C'est notre rôle également de mettre en place les lois nécessaires qui nous permettent de faire face aux préjudices de l'Internet. Et c'est notre rôle de représenter nos citoyens afin que même les plus vulnérables puissent avoir accès à Internet, que ce soit par le biais d'infrastructures ou autre.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup. Je tiens à dire qu'il y aura une session qui va se focaliser sur l'utilisation malveillante du DNS et les préjudices que cela peut entraîner.

M. Taylor, votre question : quels sont les défis spécifiques auxquels est confrontée la région des Caraïbes en termes de connectivité numérique et de cybersécurité ? Pouvez-vous donner un exemple de la manière dont la CTU répond à ces difficultés grâce à la coopération régionale ?

RODNEY TAYLOR :

Vous avez déjà entendu les défis que nous devons relever aux Caraïbes dans mon intervention précédente.

Pour ce qui est de la coopération régionale, les Caraïbes ont accueilli le plus vieux forum de gouvernance de l'Internet, le FGI. Cette année, nous

avons l'un de nos pionniers assis ici parmi nous. Et je vous invite à nous rejoindre au forum sur la gouvernance de l'Internet qui sera tenu aux Caraïbes.

Nous avons cette quatrième édition du cadre de politiques Internet. Ce cadre a fait un certain nombre de recommandations concernant l'infrastructure, les points d'échange Internet. Nous avons commencé en 2005 alors qu'il n'y avait pas de points d'échange Internet. Aujourd'hui, je ne connais pas le nombre exact de points d'échange Internet, mais je crois qu'ils sont autour de 13. Nous avons mené des efforts communs pour favoriser la création de ces points d'échange Internet.

Nous avons également mis en place des politiques de large bande pour essayer de promouvoir la connectivité. Nous nous sommes mis d'accord et également sur des politiques pour avoir un espace TIC unique qui nous permette de faire des économies d'échelle et de travailler de manière harmonisée, ce qui permet aux entreprises qui travaillent au niveau de la région des Caraïbes de pouvoir travailler de manière facilitée grâce à des politiques qui sont harmonisées.

Nous avons également collaboré avec l'Union postale universelle, parce que même si nous sommes des petits pays, nous avons des communautés qui sont très actives dans l'espace des Caraïbes. Nous reconnaissons l'Union postale universelle qui facilite l'accès à Internet et aux services numériques.

J'ai mentionné également l'initiative Partner to Connect. Nous travaillons très étroitement avec l'UIT. Nous travaillons également avec

CARICOM à la mise en œuvre d'un cadre sur la cybersécurité afin de mettre en place un plan d'action sur la cybersécurité au niveau régional. Nous savons qu'il y a une pénurie de ressources et de compétences et c'est pour cela que nous essayons de partager des ressources comme les CERTS et les compétences en matière de cybersécurité.

En matière de coopération sur la gouvernance de l'Internet et la connectivité, tout ce qui se passe dans l'espace de gouvernance de l'Internet dont j'ai parlé, il en est à sa 20^e année. Nous appuyons les efforts de coopération, par exemple au sein d'une task force sur la gestion du spectre. Nous reconnaissons bien le rôle que le spectre joue dans la connectivité. Ce spectre peut permettre de fournir une connectivité aux zones rurales, donc nous essayons d'améliorer ceci au sein de nos communautés.

Voilà un peu quelques-unes des initiatives sur lesquelles nous travaillons. Nous vous encourageons à aller voir notre cadre sur les politiques de gouvernance de l'Internet qui parlent un peu des différents enjeux dans ce domaine de la gouvernance dans la région.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup, M. Taylor.

Nous allons maintenant passer la parole à M. le Secrétaire Krishnan. J'ai une question spécifique pour vous précisément. L'Inde a fait d'énormes progrès dans l'infrastructure numérique publique. Quelles sont les leçons que nous pouvons tirer pour au profit de la communauté internationale sur ces questions d'infrastructures publiques ?

SHRI S. KRISHNAN :

Merci.

L'Inde est l'un des pionniers dans le domaine de l'infrastructure numérique en vue de promouvoir une numérisation inclusive et durable. C'est une méthode inclusive et durable dans le cadre d'un travail avec le secteur privé pour développer des solutions développementales.

Lors du dernier G20, il y a eu un consensus sur la DPI qui est devenu une des questions majeures tout en comprenant bien qu'il fallait que tous les acteurs parlent d'une voix unie. Les efforts des Nations Unies ainsi que les efforts nationaux sont confrontés à certains enjeux en termes d'accès, d'inclusion, de transparence et de confiance. La mise en place de l'infrastructure publique numérique mondiale, GDPIR, est une des mesures les plus récentes dont le ministère indien s'est occupé. Actuellement, il y a 54 DPI de 16 pays, ce qui constitue un référentiel de leçons importantes pour pouvoir gérer les lacunes en matière de connaissance de manière à faire évoluer les capacités de conception, de constitution et de déploiement de ce DPI auprès des populations. Il y a une plateforme, la MOSIP, qui a été mise en place et qui est utilisée par des centaines de millions d'utilisateurs. Ce lancement de la DPI devra être financé au niveau mondial.

Nous devons mettre en place les fondements. Si un pays souhaite utiliser ces ressources, il faut démontrer le bénéfice de l'utilisation de différents types de DPI tout en mettant en œuvre les différents systèmes. C'est une des leçons principales que nous avons observées. Autre leçon, il faut qu'elle ait une structure de gouvernance très stricte

basée sur un mandat législatif qui est crucial pour utiliser des systèmes pour s'assurer que les différents acteurs sont alignés. Il faut qu'il y ait des dispositions financières claires, des budgets alloués, un modèle qui permette de faire fonctionner ce DPI.

Autre leçon, le rôle des autorités publiques. Un de ces rôles pourra varier suivant la dimension de la DPI ou la nature de la DPI, mais il y aura toujours ce rôle de réglementation assez large. Il faut aussi que le secteur privé soit impliqué et mette en place des systèmes qui puissent fonctionner pour tout le monde.

La DPI doit avoir une structure démocratique pour que différents acteurs, différentes personnes, puissent être impliqués. Ce qui se passera par la suite, c'est que les avantages de la numérisation se feront sentir de manière très large. Ceci dépendra aussi du niveau d'implication du secteur privé et de la maturité des mécanismes de gouvernance de données dans les différents pays.

Ceci m'amène au cadre de gouvernance de données, aux structures qui doivent être critiques en matière de protection de la vie privée et de protection des données qui sont des questions critiques. Les gouvernements en eux-mêmes et les agences qui gèrent beaucoup de données des citoyens doivent absolument être redevables sur les moyens employés pour stocker ces données.

Il y a aussi différents cas d'usage qui peuvent être utilisés. Nous avons utilisé un système partagé dans différents secteurs et dans différents services. Ces systèmes n'ont pas un seul objectif en matière de

politique, mais l'idée, c'est qu'ils soient souples et qu'ils puissent être intégrés avec des services privés plus larges.

L'interopérabilité, c'est une autre clé de ce concept, les normes ouvertes, l'intégration des paiements. L'approche de l'Inde met l'accent sur les spécifications ouvertes, les protocoles et l'intégration de la technologie dans l'écosystème. Vous pouvez voir certaines initiatives telles que l'UPI ou autres qui sont impliquées.

Ensuite, l'extensibilité de la DPI et le côté pratique de l'utilisation sont des éléments très importants parce que l'utilisateur doit avoir une interface agréable et il faut absolument y prêter attention pour que tous puissent utiliser rapidement et s'adapter rapidement. Par exemple en Inde, l'interface a été basée sur un code QR unique qui permet à n'importe quelle personne avec un téléphone mobile et une application de paiement d'échanger des transactions sécurisées très rapidement et de manière sûre ; 12 milliards de transactions ont lieu tous les mois dans ce système de paiement et toutes les autres méthodes comme Hello!, UPI, etc. permettent des paiements. Ces paiements peuvent être faits dans différentes langues. En Inde, nous avons des applications multilingues, dont une qui permet la traduction très rapide d'une langue à l'autre également en passant par des services vocaux, ce qui permet l'exclusivité dans un pays aussi grand que le nôtre.

Voilà ce que nous avons appris dans le cadre de cette expérience DPI et nous sommes prêts à vous partager davantage d'informations si vous souhaitez en savoir plus. Je vous remercie.

SUSAN CHALMERS :

Merci M. le Secrétaire.

Mme Sinha, je vais peut-être vous poser une question difficile si vous me le permettez. Nous avons entendu des exemples de coopération, comme le réseau des parlementaires africains sur la gouvernance de l'Internet. Nous avons entendu parler des modèles à l'appui des économies d'échelle. Nous avons un exemple au niveau national d'une initiative de DPI qui vient de nous être décrite par M. le Secrétaire. Est-ce que vous voyez des thèmes qui émergent dans ces différents exemples régionaux et qui pourraient être liés à la gouvernance et à la coopération et que vous souhaitez souligner ? Je sais que c'est une question difficile.

TRIPTI SINHA :

Merci Susan.

Oui, tout à fait, je vois des thèmes qui se recoupent. Je commencerai par l'envergure et l'échelle. Le secrétaire général Taylor parlait de Montserrat, 4 000 personnes et M. Krishnan a 1,4 milliard de personnes chez lui. C'est d'intégrer cette communauté mondiale à un rythme effréné.

Krishnan a parlé de normes, d'interopérabilité et d'architecture ouverte. Tout ceci représente les fondements de cette plateforme et ce n'est que dans un environnement de ce type que l'on pourra aller à l'échelle. Donc, les enjeux sont différents, mais je crois que certains éléments fondamentaux demeurent.

Nous avons parlé de la protection des données parce que ceci nous inquiète. Donc, il faut absolument que les données soient privées dans l'enregistrement des noms de domaine, etc. Ceci est un élément extrêmement important. Réfléchissons à ceci à l'avenir dans notre communauté mondiale.

L'acceptation universelle. Si vous considérez le langage de la technologie et de la science, à chaque fois, nous retombons sur l'anglais. Mais lorsqu'on amène ceci à la communauté internationale, la communauté internationale est multilingue. Donc, il est extrêmement important de conserver les langues, les cultures. Il nous faut le considérer lorsque nous intégrons l'Internet, que nous le faisons évoluer. L'Inde est un excellent exemple de pays qui utilisent l'acceptation universelle pour préserver ces langues et pour proposer des services, un accès significatif à 4 milliards de personnes.

La sénatrice Mumma le disait, la question de la législation est importante, cette législation qui ne va pas aussi vite que l'innovation. Le rythme en matière d'innovation est absolument effréné. On ne peut pas utiliser d'autres mots. Mais en même temps, tout ceci arrive dans notre monde et il faut légiférer, donc réfléchir à cette interaction des législateurs et de la technologie dans l'écosystème technologique.

Et dernière chose que je souhaite dire, l'Internet est au cœur du progrès de tous les États-nations. Nous avons tous une responsabilité pour nous assurer de faire les choses de manière appropriée. Tout ceci reconfirme pour moi l'importance de l'ICANN qui a pour but de maintenir la résilience du système d'identificateurs uniques.

SUSAN CHALMERS : Merci beaucoup.

Nous allons maintenant aller un peu plus loin et poser une question à chacun des panélistes pour conclure cette discussion du panel. Mme Mumma, est-ce que je peux vous céder la parole ?

CATHERINE MUMMA : Merci beaucoup pour cette séance et merci d'avoir permis à l'APNIC de participer. Au nom de mes collègues, je dois dire que nous avons énormément appris. Je souhaite encourager la communauté de l'Internet et en particulier ceux qui travaillent en Afrique à trouver des moyens de travailler en plus étroite collaboration, à être en lien plus étroit pour, en tant que législateurs, pouvoir faire les deux choses que nous devons faire, à savoir appuyer des politiques de soutien et des politiques de protection pour nos citoyens.

Nous sommes en train de nous concentrer au niveau des parlementaires en Afrique, au niveau régional, au niveau sous-régional, et nous apprenons les uns des autres. Je crois que nous avons eu quatre ou cinq conversations virtuelles en tant que législateurs et nous avons appris les uns des autres. Nous souhaitons continuer de mieux comprendre. Donc, nous encourageons tous ceux qui travaillent en Afrique, les universitaires, la société civile et les gouvernements à être en lien avec les législateurs pour que nous comprenions mieux quelle est la valeur que nous pouvons apporter dans le cadre de ces conversations.

RODNEY TAYLOR :

Merci encore de m'avoir donné l'opportunité de parler au nom des Caraïbes. Et sur la base de tout ce dont on a parlé jusqu'à maintenant, bien sûr, il y a la gouvernance de l'Internet, le modèle multipartite qui sont importants, en particulier pour les pays en développement ; je crois qu'il est important pour nous de nous concentrer sur ceux pour lesquels le modèle multipartite représente encore un enjeu, en particulier les petits états. J'aimerais bien que les Caraïbes soient représentées au niveau des décideurs. Bien sûr, nous avons déjà essayé, mais nous devons absolument combler cette lacune – il y a des pays qui ne sont pas là – pour qu'on ne parle pas entre nous aux convaincus. Mais vraiment, je crois qu'il est important d'apporter de nouvelles voix parce que pour eux l'Internet est très important. C'est une opportunité, c'est une possibilité et cela permettrait de combler la lacune, la fracture numérique.

Je crois que c'est l'enjeu, d'essayer de nous adresser à ceux qui ne sont pas ici présents dans la salle, de trouver des stratégies pour les intégrer pour que ce soit ouvert et inclusif. Je crois que le participant d'APNIC a mentionné ceci et je suis tout à fait d'accord, c'était pendant le panel précédent par rapport à une action qui soit plutôt affirmative, plutôt que de dire que le processus est ouvert, tout simplement. Je voulais simplement mettre l'accent là-dessus.

SUSAN CHALMERS :

Merci.

M. le Secrétaire Krishnan, est-ce que vous pouvez parler un peu de vos observations dans le cadre de ce panel avant que nous ne passions la parole à la salle ?

SHRI S. KRISHNAN :

Le risque de fragmentation et l'importance d'entretenir un écosystème de l'Internet qui soit unique, c'est important. Cet écosystème de l'Internet unique qui améliore l'implication des populations qui vivent dans des zones vulnérables et reculées, c'est également important. Et l'exclusivité des parlementaires du système judiciaire dans le modèle multipartite, c'est également une leçon importante pour moi. Et il y a aussi le besoin de constituer une coalition mondiale efficace. Je ne sais pas ce que l'ICANN peut faire en termes de structures. Je crois que tout ceci, ce sont des leçons importantes que je vais tirer de cette session sur la base des contributions. Je pense que c'est ce que je vais retenir. Merci.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup.

Nous allons maintenant changer de session. Nous allons maintenant passer à la partie des interventions de la salle. Nous vous demandons d'être brefs, deux minutes. Nous allons commencer avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Nous allons écouter M. Marco Aleman qui est directeur général adjoint à l'OMPI. Allez-y.

MARCO M. ALEMAN :

Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je suis ravi de faire partie de cette réunion de haut niveau gouvernemental organisée par le gouvernement de Rwanda et l'ICANN pour discuter des questions de politiques publiques qui sont cruciales pour le fonctionnement stable du système de noms de domaine et de la gouvernance de l'Internet en général.

Aujourd'hui, les technologies numériques à usage général, telles que l'intelligence artificielle, le big data, l'informatique en nuage et l'Internet des objets ouvrent la voie à l'avenir de l'innovation. La croissance de ces technologies dépasse de loin celle des technologies d'avant-garde du passé. Les indicateurs de progrès technologiques dans le domaine des technologies de l'information continuent d'afficher des tendances positives, car les vagues d'innovation de l'ère numérique et de la science profonde sont en bonne voie. En effet, le rapport GII de 2023 montre que la croissance de 70,5 % de l'innovation des entreprises dans le monde est tirée par les logiciels, les services TIC et le matériel TIC. En effet, la technologie informatique apparaît comme la plus fréquente des demandes de brevets publiées dans le monde puisqu'elle représente environ 11 % du total mondial.

Mais je vais me focaliser sur le sujet de cette section, à savoir coopération et gouvernance. Depuis les débuts de l'Internet commercial, les états membres de l'OMPI ont entrepris un processus de consultation exhaustif pour résoudre les tensions entre les noms de domaine et les marques qui a abouti en 1999 à un rapport définissant les principes directeurs de l'UDRP que nous connaissons aujourd'hui. L'UDRP a été la première politique de consensus adoptée par l'ICANN

et elle a résisté à l'épreuve du temps. Le nombre de noms de domaine couverts par les litiges gérés par l'OMPI approche les 130 000. Ceci est non seulement utile pour les domaines mondiaux, mais aussi pour les 85 domaines de premier niveau géographiques, et d'autres travaux sont en cours pour aider les bureaux d'enregistrement dans cette tâche.

Les principes UDRP se sont révélés efficaces pour lutter contre l'utilisation abusive des marques et prévenir la confusion des consommateurs dans l'environnement en ligne qui revêt une importance accrue dans l'économie numérique d'aujourd'hui. L'OMPI, en tant qu'instance mondiale de la propriété intellectuelle chargée de l'établissement de normes, de politiques et de service, reste institutionnellement attachée au bon fonctionnement de l'UDRP. Et dans l'esprit de l'article 13 des statuts de l'ICANN, l'OMPI entreprend un processus de consultation en tenant en compte ces 25 années d'expérience jurisprudentielles et opérationnelles. Nous espérons que le rapport de ce processus consultatif informera les discussions politiques de l'ICANN sur l'avenir de l'UDRP. Merci beaucoup.

SUSAN CHALMERS :

Parfait, merci beaucoup l'OMPI.

M. Zunaid Ahmed Palak, ministre des TIC et des Télécommunications du Bangladesh.

KAZI MUSTAFIZUR RAHMAN : M. le ministre n'est pas là, je vais parler en son nom si vous me permettez.

Merci beaucoup pour votre tâche de modératrice et merci beaucoup aux interventions des panélistes.

Comme on l'a dit, nous sommes confrontés à plusieurs défis. Répondre à ces défis requiert une approche multifacétique qui inclut le fait d'encourager la coopération internationale, éviter la fragmentation de l'Internet. Et à ce sujet, pour toutes les parties prenantes, gouvernements, société civile, entreprises, la coopération est fondamentale pour harmoniser les normes afin que l'Internet reste un bien commun et nous devons nous assurer que l'Internet reste ouvert. Si nous voulons préserver un Internet interopérable et unique pour tous, nous devons renforcer la coopération entre les gouvernements et la coopération entre les différents organes, comme l'UIT, l'ICANN et d'autres organisations. Nous devons nous efforcer pour éviter la fragmentation de l'Internet à tous les niveaux et je ne pense pas que ce que nous faisons au niveau de la jurisprudence soit suffisant.

Nous devons nous rappeler de ce qui se passe lorsque l'on touche à la racine de l'Internet. Il faut penser aux conséquences de ce type de mesure. Nous encourageons donc les différentes parties prenantes à travailler de concert dans ce modèle multipartite. Merci beaucoup.

SUSAN CHALMERS : Haut commissaire de l'Australie au Kenya.

CHRISTOPHER ELLINGER : Merci beaucoup. Je vous remercie de cette occasion qui m'est donnée pour discuter du travail que fait l'Australie.

Cette discussion vient à point nommé. La gouvernance de l'Internet reflète de plus en plus les développements géopolitiques et les différences idéologiques. Et nous devons travailler pour éviter qu'il ait un groupe qui puisse exercer une pression induite sur l'Internet. Des forums comme celui-ci doivent être renforcés parce qu'ils encouragent un dialogue ouvert. Nous sommes engagés à apprendre et à nous écouter les uns les autres, la communauté technique, les universités, la société civile, les gouvernements. Nous devons protéger les bénéfices de l'Internet.

La prochaine révision SMSI a la capacité de changer la donne. L'Internet est passé d'un milieu de moyens de communication entre universitaires à une ressource qui est à la base de toutes les interactions que l'on a actuellement, et tout cela, à une échelle extraordinaire.

Il n'y a pas de réponse facile et c'est l'argument sur lequel repose l'approche multipartite. Nous devons améliorer l'approche multipartite, mais nous ne devons pas oublier que c'est l'approche multipartite qui nous a permis d'arriver là où nous en sommes. Nous ne devons pas oublier cela. La révision SMSI+20 en 2024 sera un jalon important de la gouvernance de l'Internet, y compris les décisions qui seront prises par rapport à la pérennité du FGI. Nous encourageons la communauté multipartite à identifier des moyens pour parler d'une seule voix afin d'appuyer le modèle multipartite pour y apporter l'expertise des différentes parties prenantes.

SUSAN CHALMERS : Merci beaucoup.

M. Kai Chen de la Chine du ministre de l'Industrie et des Technologies de l'information.

KAI CHEN : Merci beaucoup. Je vais parler en chinois. Je représente la Chine du ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information.

C'est un grand plaisir de pouvoir être ici dans la ville de Kigali au Rwanda pour participer à cette réunion de haut niveau. Nous sommes ici pour parler des questions qui ont trait à la coopération et la gouvernance de l'Internet. Je remercie les hôtes de nous accueillir ici.

Nous faisons des efforts permanents pour promouvoir une participation équitable de tous les pays au modèle multipartite. Nous félicitons l'ICANN et sa détermination à renforcer la transparence et la participation active de tous les acteurs pour préserver un Internet unique et interconnecté.

Le président Xi Jinping met l'accent sur l'importance de l'Internet pour l'humanité à l'avenir et cela doit être renforcé dans le cadre de la gouvernance de l'Internet. Nous devons adhérer au principe de respect de la souveraineté et préserver la paix et la sécurité par le biais de la coopération. La Chine soutient la participation multipartite et le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet et encourage tous les pays à participer sur un pied d'égalité dans ces espaces de discussion pour renforcer les mécanismes de coopération. Les organisations

internationales, les communautés techniques, la société civile et les citoyens devraient tous jouer un rôle.

Il y a différents types de participation en fonction des pays et des régions et nous voulons que l'ICANN puisse encourager d'autres pays venant d'autres régions à participer à la nouvelle série du programme de nouveaux gTLD.

SUSAN CHALMERS : Du Japon, M. Eigo Nomura du ministère des Affaires intérieures et de la Communication du Japon.

EIGO NOMURA : Bonjour à tous. Je vais parler des bénéfices de l'Internet.

Le Japon soutient le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet car c'est la clé pour pouvoir promouvoir une croissance rapide de l'Internet. Le Japon continue à soutenir cette approche et encourage les activités de l'ICANN. Le Japon a accueilli le FGI à Kyoto l'année dernière. L'événement a été couronné de succès. Plus de 6 000 personnes ont participé à cet événement, un vrai record. Nous avons abordé des questions diverses, y compris la question de la sécurité de l'Internet.

Le Premier ministre Kishida a bien signalé que l'Internet est important en tant que fondement de la société démocratique et c'est pourquoi un Internet unique et non fragmenté est absolument essentiel. C'est pour cela que le Japon continue à soutenir le modèle multipartite de l'Internet pour maximiser les bénéfices du réseau.

Les ministres du Japon se sont réunis pour parler de la gouvernance de l'Internet. Les ministres ont élaboré une déclaration de huit paragraphes sur la gouvernance de l'Internet, ce qui témoigne de l'importance accordée par le Japon à cette question. Les ministres ont ratifié plusieurs lignes d'action pour contribuer au Pacte numérique mondial avec les autres parties prenantes et pour contribuer au succès du FGI et du processus SMSI+20.

Pour ce qui est du Pacte numérique mondial, le Japon a contribué de plusieurs manières en soutenant le modèle multipartite de gouvernance à Internet. Le Japon a mis l'accent sur la nécessité d'éviter de dupliquer des efforts. Et finalement, le Japon continue de contribuer aux activités de l'ICANN dans le cadre de ces discussions.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup, le Japon.

M. Jos De Groot des Pays-Bas du ministère de la Numérisation et de l'Économie.

JO DE GROOT :

Merci beaucoup.

Tout d'abord, permettez-moi de commencer en remerciant le gouvernement du Rwanda pour l'accueil. Cela témoigne de l'importance de cette question et réaffirme que le modèle multipartite de gouvernance de l'Internet réserve un rôle important aux gouvernements. Les gouvernements ont été et restent un soutien important du modèle multipartite. Le succès de l'Internet est le

témoignage du succès de ce modèle, un modèle qui a la coopération parmi ces piliers, un réseau qui a commencé par connecter les universités et qui s'est élargi de plus en plus pour devenir un système fondamental pour les gouvernements et pour les différents citoyens.

C'est un système qui comporte une coopération complexe entre différentes parties. C'est pour cela que cela représente un défi. Les différentes parties concernées doivent se mettre d'accord et ceci est difficile et peut prendre du temps. Il est facile de critiquer la manière dont nous travaillons, mais nous devrions être fiers de ce que nous avons accompli ici à l'ICANN et au sein d'autres instances de gouvernance de l'Internet. Je suis convaincu que ce type de coopération nous permettra de relever les défis qui se présentent à nous.

Le rôle des gouvernements dans ce modèle multipartite est important. Les gouvernements ont également un rôle important à jouer en dehors de ce modèle multipartite. Nous devons encourager d'autres parties prenantes à participer aux dialogues qui ont lieu dans les différentes enceintes de gouvernance de l'Internet et à l'ICANN. Nous devons protéger le modèle multipartite et les différentes institutions qui en font partie.

Dans le processus SMSI en 2005, nous nous sommes mis d'accord sur le fait que le modèle multipartite est la meilleure manière de coopérer pour le fonctionnement de l'Internet. Aujourd'hui, nous nous tournons vers le SMSI+20 et nous devons préserver ces acquis et nous devons préserver un Internet unique et interopérable ou, comme le dit l'ICANN, un monde, un Internet. Cela nécessite beaucoup de coopération, non

seulement entre nous au niveau international mais aussi une coopération au niveau national. Nous devons coopérer avec d'autres collègues dans d'autres missions, à New York, à Genève, des collègues qui peuvent ne pas être familiers avec les complexités de l'Internet.

Finalement, j'aimerais lancer un appel à vous tous pour nous assurer que les organisations internationales participent à ce processus et pour cela, il faut créer un environnement collectif afin que tout le monde puisse se connecter à l'Internet dans leur propre langue et leur propre script. La coopération doit s'établir entre les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement, mais également avec les constructeurs de logiciels et d'autres parties prenantes. L'ICANN s'efforce de mettre en relation toutes ces parties prenantes dans le cadre de la coalition pour une Afrique numérique. L'idée, c'est de pouvoir faire en sorte que tout le monde puisse accéder à Internet en 2030. Nous essayons également de relever les enjeux au niveau linguistique, mais ensemble, nous allons pouvoir y arriver. Coopérons, travaillons de concert pour atteindre cet objectif d'un monde, un Internet pour tous.

SUSAN CHALMERS :

Merci beaucoup.

Du Royaume-Uni, M. Paul Gaskell. Allez-y.

PAUL GASKELL :

Je peux tout à fait intervenir. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps.

Nous avons parlé ce matin de l'importance du système multipartite mondial pour la gouvernance de l'Internet et nous avons parlé du rôle de l'ICANN. 2025 sera une année cruciale avec le SMSI+20 et sa révision qui approche à grands pas avec deux questions principales : premièrement, c'est une opportunité de réfléchir à la manière dont que le SMSI peut contribuer au programme de développement mondial, et il faut également réfléchir à la réaffirmation de l'agenda de Tunis pour un Internet ouvert et libre.

Lorsque je vais aux réunions de FGI de l'UIT, ce sont les mêmes messages qui se répètent. Premièrement, il y a le message sur l'importance de la participation multipartite dans la gouvernance de l'Internet, y compris et en particulier les pays en développement. Il y a aussi le message de l'importance de l'élaboration des politiques dans un esprit de consensus. Il y a le message sur l'importance de la priorité de la connectivité dans le monde entier, mais le progrès me semble toujours lent. Il n'est pas nécessairement clair que les différentes agences des Nations Unies aillent toutes dans le même sens.

Je crois qu'il y a aussi de la place pour les questions techniques dans le domaine de la gouvernance de l'Internet avec l'ICANN, l'Internet Society et les RIR, et il y a de la place pour une meilleure coordination peut-être. Je crois aussi qu'il y a d'autres forums qui pourraient être employés. Nous avons le Commonwealth, nous avons une organisation de télécommunications au Commonwealth, nous avons également un groupe de l'UIT au Commonwealth qui pourrait être une entité utile. Dans tout ceci, je répète la question de madame Mumma, qu'est-ce que

veut dire l'inclusion dans la pratique pour le monde en développement ? Je vous remercie.

SUSAN CHALMERS :

Merci. Il nous reste neuf minutes et quatre interventions. Je pense qu'on peut y arriver.

Nous allons passer la parole d'abord à la France, ensuite au Brésil, à la Commission européenne et enfin à l'Indonésie. Présentez-vous, s'il vous plaît.

PIERRE BONIS :

Merci Mme la modératrice, je vais m'exprimer en français. Merci beaucoup pour ce... Vous voulez que je me présente ? Pierre Bonis, je représente ici le gouvernement français. Je suis le directeur général du registre français de premier niveau, le .fr. Merci pour ce passionnant débat. Merci pour les intervenantes et les intervenants.

La France est d'avis qu'en matière de gouvernance de l'Internet, la coopération est essentielle entre les différentes organisations techniques, politiques et internationales. Une coopération renforcée entre les entités multilatérales et les organisations plus fondamentalement multiacteurs est nécessaire, par exemple, comme l'a rappelé Mme la Secrétaire générale de l'UIT lors de la précédente session, la coopération entre l'UIT et l'ICANN. Et nous n'oublions pas l'importance dans ces coopérations du rôle de l'UNESCO dans la réalisation d'un Internet pleinement inclusif qui doit faire davantage de place à la diversité culturelle et linguistique. Comme l'a rappelé Danko

Jevtovic, la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du Sommet mondial pour la société de l'information et de la plume même des états qui ont adopté cette déclaration et l'agenda de Tunis ne peut être pleinement efficace que si elle fait sa place à une approche pleinement multiacteurs.

Je voudrais terminer pour illustrer cette approche en saluant l'initiative que Tripti Sinha a citée tout à l'heure, c'est-à-dire la coalition pour l'Afrique numérique qui rassemble des acteurs de la communauté technique, des organisations internationales et qui organise ces coopérations entre pairs. Ce qui donne de la valeur à ces coopérations, c'est qu'elles se font entre collègues et c'est pourquoi je voulais saluer cette initiative qui devrait, j'espère, faire et inspirer d'autres initiatives dans le cadre de la coopération pour la gouvernance de l'Internet. Je vous remercie.

SUSAN CHALMERS :

Le Brésil.

ARTUR COIMBRA :

Bonjour à tous. Je m'appelle Artur Coimbra, je suis commissaire à ANATEL qui est l'autorité de réglementation des télécommunications au Brésil et je suis également membre d'un comité de pilotage du conseil d'administration de l'Internet. Je suis très heureux d'être ici présent et je remercie le gouvernement du Rwanda.

J'aimerais saisir cette opportunité pour mentionner différents sujets sur la gouvernance de l'Internet au niveau mondial et j'aimerais mentionner différents enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Nous sommes dans une situation de compétition dans différents forums qui sont tous importants. Dans ce sens, le groupe de pilotage sur l'Internet au Brésil avec d'autres organismes, nous avons organisé le NETmundial+10 et lors de cet événement, nous avons pu produire des directives fondamentales pour les processus sur la gouvernance de l'Internet. Nous pensons que cet événement a pu mener à une issue tout à fait concrète avec des directives claires et un sens clair, avec des mécanismes, des pratiques dans différents espaces dans le domaine de la gouvernance de l'Internet et des processus de politique numérique.

Ce processus nous permet d'aller plus loin, cette déclaration finale nous permet d'aller plus loin en vue de la révision du SMSI+20 et du Pacte numérique mondial avec des messages comme la centralité de l'IGF, le risque de chevauchement et de duplicata dans l'écosystème, l'appel à une participation plus diversifiée à la prise de décision. Pour ceux qui n'ont pas eu l'opportunité de s'y rendre, je vous invite à lire la déclaration finale qui est publiée sur le site de NETmundial et à communiquer le message issu de cette réunion. Nous vous remercions des commentaires qui nous ont été fournis suite à cette consultation, c'est très important.

J'aimerais également saisir cette opportunité pour parler du NETmundial et pour remercier les partenaires qui étaient présents, y compris de l'ICANN qui a animé une séance et qui a été présente de multiples manières. Merci beaucoup.

SUSAN CHALMERS : Merci.

La Commission européenne.

PEARSE O'DONOHUE : Je suis à la Commission européenne. J'aimerais remercier le collègue brésilien et la communauté multipartite pour l'organisation du NETmundial qui est un exemple excellent de la réponse de la communauté multipartite.

Les 18 mois à venir sont très importants pour l'avenir de l'Internet. S'assurer que les résultats de tous ces processus soient cohérents et améliorent la coopération en évitant les chevauchements, les duplicatas, tout ceci ne sera pas facile. Il y a une relation complexe entre le Pacte numérique et le SMSI+20, qui requiert beaucoup d'attention. Par sa nature, le GDC pourrait cannibaliser le SMSI+20. En ces termes, je crois qu'il est très clair qu'il faut revoir le mandat de l'IGF. Il faut améliorer son influence et son efficacité et l'améliorer de manière à élargir et approfondir son impact en termes d'engagement.

Il nous faut également nous concentrer sur les nouvelles évolutions du point de vue technologique. La première version du GDC représente une certaine garantie en matière de dialogue inclusif, mais nous avons certaines préoccupations par rapport au potentiel de duplicata de certains efforts qui pourraient avoir un impact sur le mandat et sur la mission des institutions existantes. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas besoin de coopération et de cohérence, nous en avons

parlé pendant cette séance. Nous appuyons pleinement l'idée du GDC avec cet accent mis sur les ODD et sur l'autonomisation des technologies. Mais il faut absolument également appuyer l'importance du modèle multipartite dans le cadre du SMSI pour que les gouvernements aient un rôle plein en termes de développement de l'infrastructure, de développement numérique et de cybersécurité. Il nous faut renforcer les capacités, les ressources, les innovations, être en lien de manière multipartite plutôt que de simplement mettre en place de nouveaux mécanismes.

SUSAN CHALMERS :

Merci.

Pour la dernière intervention, l'Indonésie.

ASHWIN SASONGKO :

Je m'appelle Ashwin Sasongko du conseil d'éthique en Indonésie et je suis membre de la tech en Indonésie.

D'abord, merci à notre ami le gouvernement du Rwanda qui nous a permis d'organiser cette réunion ici. J'aimerais personnellement vraiment vous dire que la ville de Kigali est magnifique.

En termes de coopération, j'aimerais soulever plusieurs questions. Tout d'abord, jusqu'à maintenant, nous avons effectué des ateliers de renforcement des capacités pour les membres du GAC. Pour améliorer ceci, je crois que ce renforcement des capacités pourrait évoluer et passer à des aspects plus techniques ; je pense que c'est un besoin, par

exemple sur les IPv6, sur les numéros AS et autres questions techniques.

Ensuite, étant donné qu'il y a beaucoup d'applications, beaucoup de contenus sur l'Internet qui sont autorisés dans certains pays mais pas dans d'autres, il est attendu que les pays collaborent pour que les contenus illicites soient évités et ne puissent pas arriver dans des pays dans lesquels ils ne sont pas autorisés.

Donc, en l'absence de gouvernance mondiale de l'Internet, je crois que c'est un des projets dont nous devrions nous charger. Nous en avons parlé à Bali lors de l'IGF et je crois qu'il faudrait revenir sur ces questions, comment améliorer la gouvernance sur l'Internet.

Enfin, j'aimerais vous informer que l'ICANN en Asie-Pacifique, l'opérateur de DNS, organisera le forum 2023-2024 pour l'Asie-Pacifique et vous êtes certainement invités à venir nous rendre visite pour cet événement.

SUSAN CHALMERS :

Merci.

Merci à l'équipe de la relation avec les parties prenantes mondiales qui a organisé cette séance. Merci aux panélistes, aux intervenants en personne et présents virtuellement. Merci aux différents collègues qui sont intervenus dans la salle. C'est la fin de la deuxième séance. Je vous souhaite un excellent déjeuner. Bon appétit.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Il y a un déjeuner pour tous les membres de haut niveau. Vous sortez à gauche et vous pourrez suivre les indications pour aller au club. Nous nous retrouverons ici à 14 h 30 pour la suite. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]